



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 29 juillet 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis www.georisques.gouv.fr. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

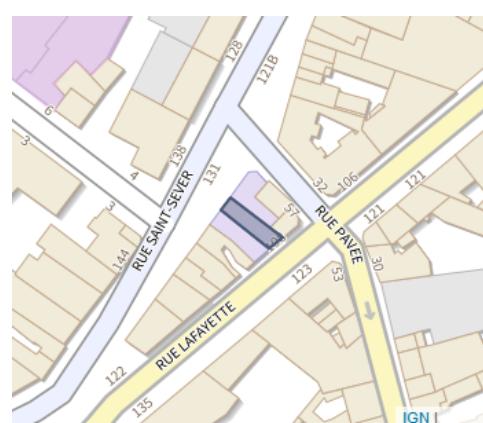
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

PARCELLE(S)

76100 ROUEN

Code parcelle :
000-MW-158



Parcelle(s) : 000-MW-158, 76100 ROUEN

1 / 12 pages

A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES EXISTANTS ET FAISANT L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL SONT :



INONDATION

Le Plan de prévention des risques naturels (PPR) de type Plan de Prévention des Risques Naturels a été prescrit et peut affecter votre bien.

Date de prescription : 31/10/2024

Un PPR prescrit est un PPR en cours d'élaboration à la suite d'un arrêté de prescription.

Un PPR qui est en cours d'élaboration n'est pas applicable, mais il doit faire l'objet d'une information des potentiels futurs locataires ou des futurs acquéreurs au titre de l'information acquereur-locataires. vous pouvez trouver des informations complémentaires notamment la zone d'étude auprès de votre préfecture.

Le PPR couvre les aléas suivants :

InondationPar une crue à débordement lent de cours d'eau

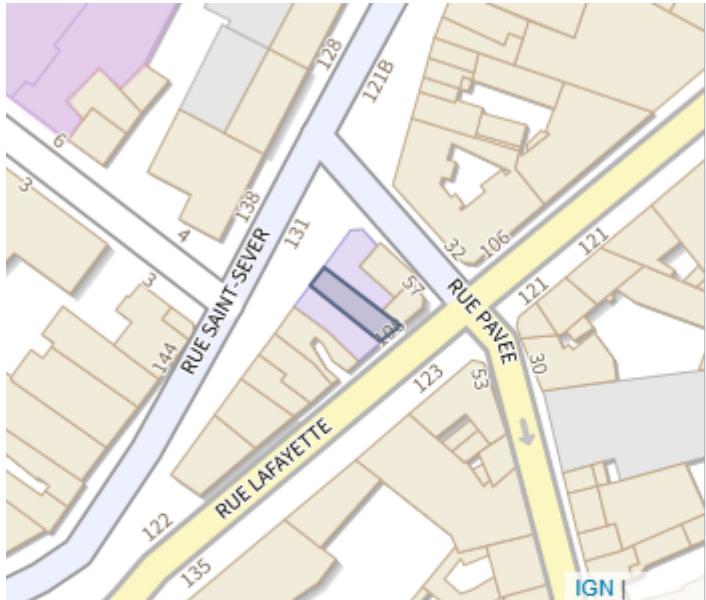
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'Etat qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Recul du Trait de Côte



La commune de l'adresse saisie fait partie des communes listées comme susceptible d'être atteinte par le recul du trait de côte.

Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre commune.





RAPPEL

Plans de prévention des risques

Votre immeuble est situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques. Il peut être concerné par l'obligation de réaliser certains travaux. Pour le savoir vous devez consulter le PPR auprès de votre commune ou sur le site de votre préfecture.

Recommandation

Pour faire face à un risque, il faut se préparer et connaître les bons réflexes.

Consulter le dossier d'information communal sur les risques (DICRIM) sur le site internet de votre mairie et les bons conseils sur georisques.gouv.fr/me-preparer-me-protéger

INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

INFORMATION RELATIVE AUX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA SUITE D'UNE CATASTROPHE NATURELLE, MINIÈRE OU TECHNOLOGIQUE

Le bien a-t-il fait l'objet d'indemnisation par une assurance suite à des dégâts liés à une catastrophe ?

Vous trouverez la liste des arrêtés de catastrophes naturelles pris sur la commune en annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).

Les parties signataires à l'acte certifient avoir pris connaissance des informations restituées dans ce document et certifient avoir été en mesure de les corriger et le cas échéant de les compléter à partir des informations disponibles sur le site internet de la Préfecture ou d'informations concernant le bien, notamment les sinistres que le bien a subis.

Le propriétaire doit joindre les extraits de la carte réglementaire et du règlement du PPR qui concernent la parcelle.

SIGNATURES

Vendeur / Bailleur

Date et lieu

Acheteur / Locataire

ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL



ARGILE : 1/3

- 1 : Exposition faible
- 2 : Exposition moyenne
- 3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entraîner des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition faible : La survenance de sinistres est possible en cas de sécheresse importante, mais ces désordres ne toucheront qu'une faible proportion des bâtiments (en priorité ceux qui présentent des défauts de construction ou un contexte local défavorable, avec par exemple des arbres proches ou une hétérogénéité du sous-sol). Il est conseillé, notamment pour la construction d'une maison individuelle, de réaliser une étude de sols pour déterminer si des prescriptions constructives spécifiques sont nécessaires. Pour plus de détails :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3>





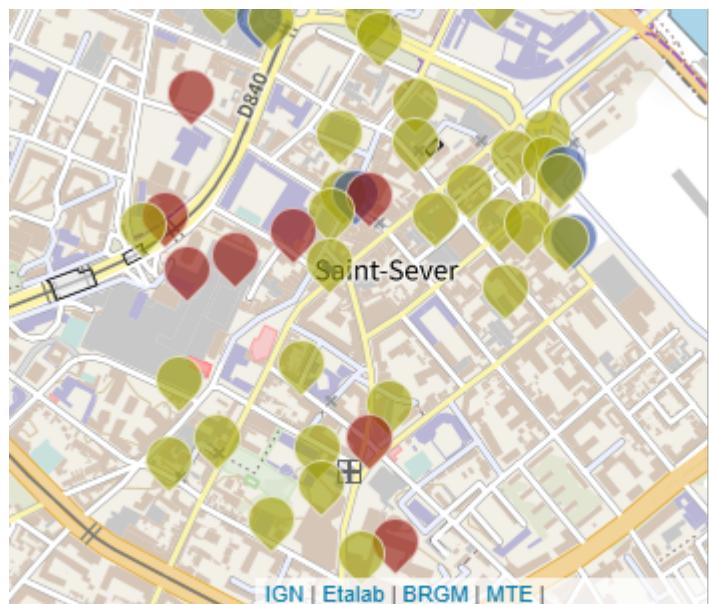
POLLUTION DES SOLS (500 m)

Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 8 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 32 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 4 site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Les données disponibles mentionnent enfin la présence d'anciennes activités qui ont localisées dans le centre de la commune par défaut. La présente analyse n'en tient donc pas compte. Le détail de ces données est consultable en ANNEXE 3.



ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 31

Source : CCR

Inondations et/ou Coulées de Boue : 28

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
ECOZ8800025A	15/02/1988	21/02/1988	10/06/1988	19/06/1988
INTE0000045A	07/05/1999	07/05/1999	07/02/2000	26/02/2000
INTE0000045A	07/05/1999	07/05/1999	07/02/2000	26/02/2000
INTE0000045A	24/12/1999	24/12/1999	07/02/2000	26/02/2000
INTE0000045A	24/12/1999	24/12/1999	07/02/2000	26/02/2000
INTE0500053A	22/07/2004	22/07/2004	15/04/2005	23/04/2005
INTE0600133A	03/07/2005	04/07/2005	02/03/2006	11/03/2006
INTE1810998A	22/01/2018	04/02/2018	17/04/2018	30/05/2018
INTE8700362A	01/09/1987	01/09/1987	03/11/1987	11/11/1987
INTE9000289A	26/02/1990	01/03/1990	24/07/1990	15/08/1990
INTE9400269A	27/12/1993	20/01/1994	06/06/1994	25/06/1994
INTE9400582A	24/07/1994	24/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
INTE9400582A	24/07/1994	24/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
INTE9400582A	27/07/1994	29/07/1994	06/12/1994	17/12/1994
INTE9500103A	17/01/1995	05/02/1995	21/02/1995	24/02/1995
INTE9700281A	16/06/1997	17/06/1997	01/07/1997	09/07/1997
INTE9800067A	11/06/1997	11/06/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	11/06/1997	11/06/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	11/06/1997	11/06/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	05/08/1997	06/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	05/08/1997	06/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	05/08/1997	06/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	07/08/1997	07/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	07/08/1997	07/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9800067A	07/08/1997	07/08/1997	12/03/1998	28/03/1998
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et/ou Coulées de Boue : 28

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
NOR19850111	22/11/1984	25/11/1984	11/01/1985	26/01/1985

Mouvement de Terrain : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
NOR19850111	22/11/1984	25/11/1984	11/01/1985	26/01/1985

Chocs Mécaniques liés à l'action des Vagues : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
FCVN FOOD	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100046359
ASS SYNDIC FONCIERE CTRE COMM ST SEVER	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005802568
MCDONALD'S FRANCE - 76100	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100045247
AD ROUEN	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005805973
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE (CPAM)	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005803360
MATMUT	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005803365
ROUEN TRAITEMENT TEXTILES	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005801392
PETRO-OUEST	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003900410

Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3860471
centre commercial Saint Sever	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862525
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862460
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862323
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862459
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862464
station service ANTAR	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862465
garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862466
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862596
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3860461
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862319
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862350
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862351
station service SHELL	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862425
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862427
garage Citroen	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862429
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862450
garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862451
garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862458
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862477

Nom du site	Fiche détaillée
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862566
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862531
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862532
carrosserie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862551
Chèques Postaux	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862552
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862553
garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862555
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862567
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862579
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862580
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862594
	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3862595

Inventaire des site(s) pollué(s) placé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS)

Nom du site	Fiche détaillée
EDF GDF Services Les Emmurées	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00046060101
Ensemble immobilier LAFAYETTE - ROUEN - (ex SARL IMMODEL/AD ROUEN/SAAS et LEMERC	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00046260101
Station service SHELL (rue DESSEAUX)	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00046270101
Bammeville	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/infosols/classification/SSP00049100101